

Caen

## Siège du Crous à Rouen : des élus irrités

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 16 décembre 2017

520 mots



*Le Crous ne s'installera finalement pas à Caen mais à Rouen. Les élus expriment leur grogne après avoir appris cette décision. - Crédit Archives Ouest-France*

Franck Guéguénat, maire d'Épron

Nous l'avons appris ce soir, il est décidé finalement que l'implantation du Crous de Normandie se fera, en 2019, à Rouen. Un revirement illogique, alors même que Caen a été précédemment fléchée comme étant le lieu d'accueil des administrations déconcentrées de l'enseignement et l'éducation. En tant qu'élu de Caen-la-Mer et d'une commune accueillant des infrastructures universitaires, il est important que la parole de l'État soit respectée et la promesse tenue !

L'équilibre du territoire normand ne peut pas souffrir de telle contradiction et de changement de dernière minute.

Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville Saint-Clair

Cette décision ne m'apparaît pas pertinente au regard des enjeux de cohérence territoriale de la Région Normandie réunifiée.

Elle s'apparente à un véritable revirement, reflète la tendance hégémonique, égoïste et autoritaire des élus de l'ex-Haute-Normandie à privilégier systématiquement Rouen au détriment de Caen et à vouloir compenser l'installation définitive du rectorat à Caen. La Normandie réunifiée ne doit pas souffrir d'un climat de défiance et d'égoïsme territorial permanent.

Antoine Casini, conseiller départemental de Caen 3

La constitution d'un pôle régional éducatif et universitaire cohérent s'est imposée dans notre ville parce que Caen excelle dans le domaine de la connaissance et accueille déjà le rectorat de la région académique et la direction de « Normandie Université. »

Ce « coup de théâtre » n'est donc qu'un coup de force. Il est avant tout l'écho de nos propres faiblesses.

Les élus bas-normands doivent enfin embrayer, avec toute l'autorité nécessaire. Notre voix doit

être aussi haute et aussi forte que celle de nos amis rouennais. L'aménagement d'un territoire est avant tout une affaire de volonté.

Xavier Le Coutour, élu d'opposition

Yvon Robert, le maire de Rouen, a gagné et s'en réjouit aujourd'hui : le Crous sera finalement à Rouen. Le 11 octobre, il montait énergiquement au créneau pour s'opposer à l'implantation du siège du Crous normand à Caen, parlant même de « fusion acquisition » au profit de Caen.

Cette décision était pourtant parfaitement conforme à la décision d'instituer Caen comme capitale universitaire de la région et d'y installer les directions relatives à l'enseignement.

Pour l'action culturelle, quels seront les prochains gages de notre soumission ?

Marie PETIT.